

**La gauche
peut-elle
encore
changer
la société ?**

réalisations & débats



2

Le jeudi 17 avril 2008, à 20:00

Salle Article 23, place Émile Dupont 1, 4000 Liège

Briser le tabou de la compétitivité

**Conférence-débat organisée par Attac Wallonie-Bruxelles
avec la participation de Michel Husson**

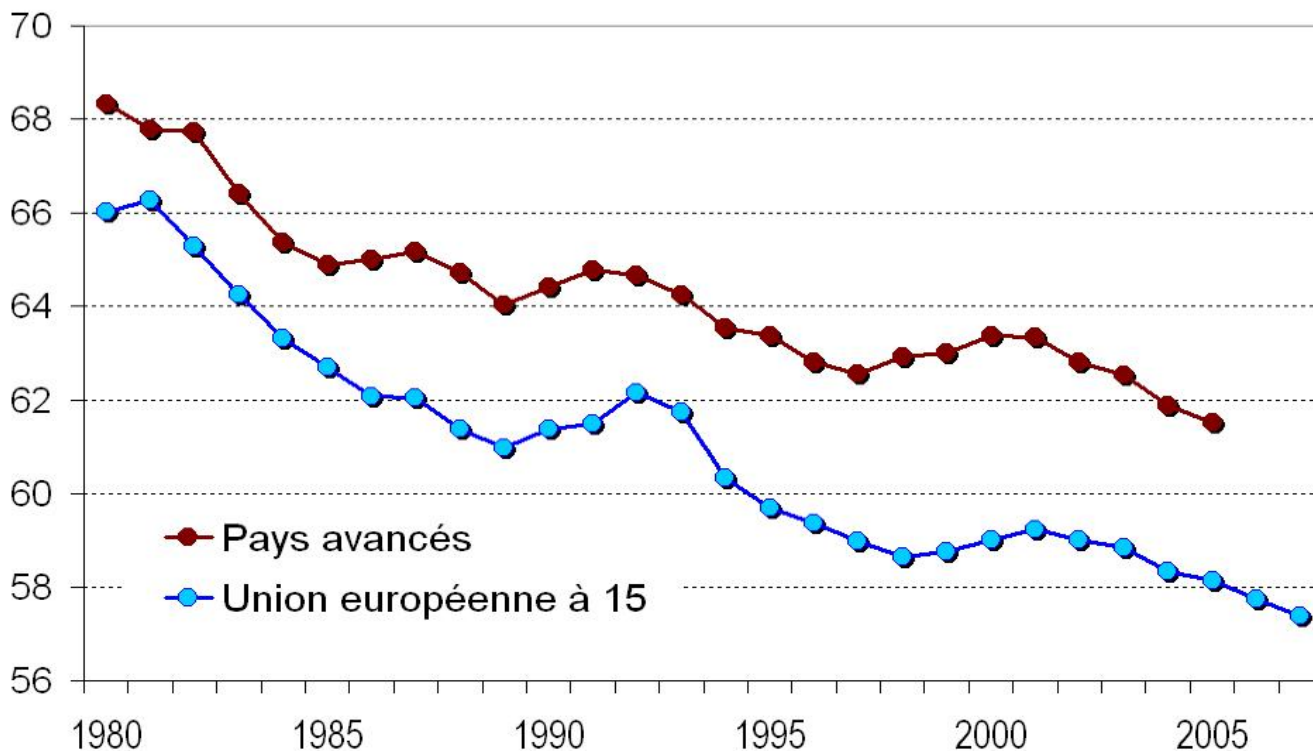
La "stratégie de Lisbonne" prône la compétitivité par les salaires et la flexibilité. Il sera rappelé que ce ne sont pas là les seuls éléments de la compétitivité, mais surtout que les conditions sociales et fiscales doivent être coordonnées et non mises en compétition. Des actions et politiques coordonnées sont possibles au niveau européen, qui est aujourd'hui pertinent, pour déplacer l'accent de la modération salariale vers, pourquoi pas, la modération... actionnariale.

Six conférences-débats organisés à l'initiative de la revue POLITIQUE, en association avec cinq mouvements d'éducation permanente :

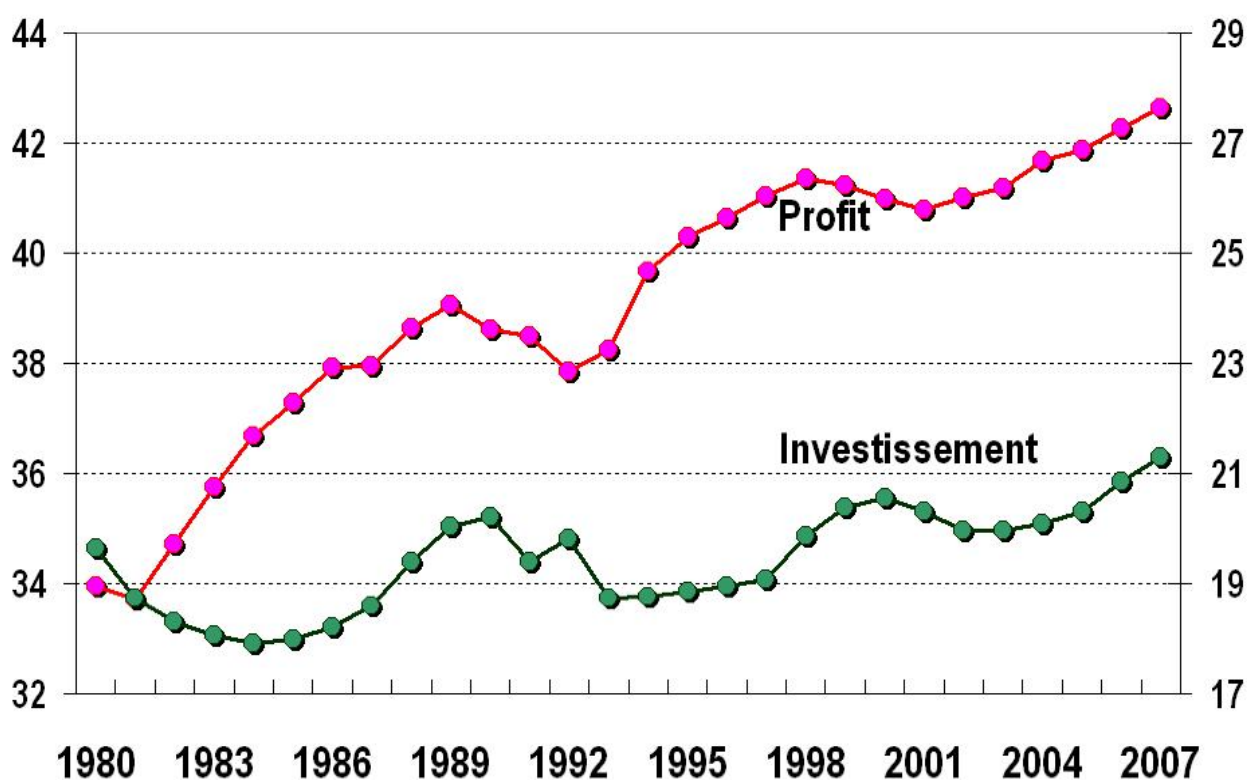
- Attac Wallonie-Bruxelles
- le Centre d'éducation populaire André Genot (Cepag)
- le Centre d'information et d'éducation populaire (Ciep-Moc)
- Etopia (centre d'animation et de recherche en écologie politique)
- Présence et action culturelle (Pac).

Le constat

La part salariale est en baisse dans l'Union européenne :
de 8 points de PIB par rapport au début des années 1980
de 5 points par rapport aux années 1960



Ce supplément de profit n'est pas allé à
l'investissement mais aux revenus financiers.



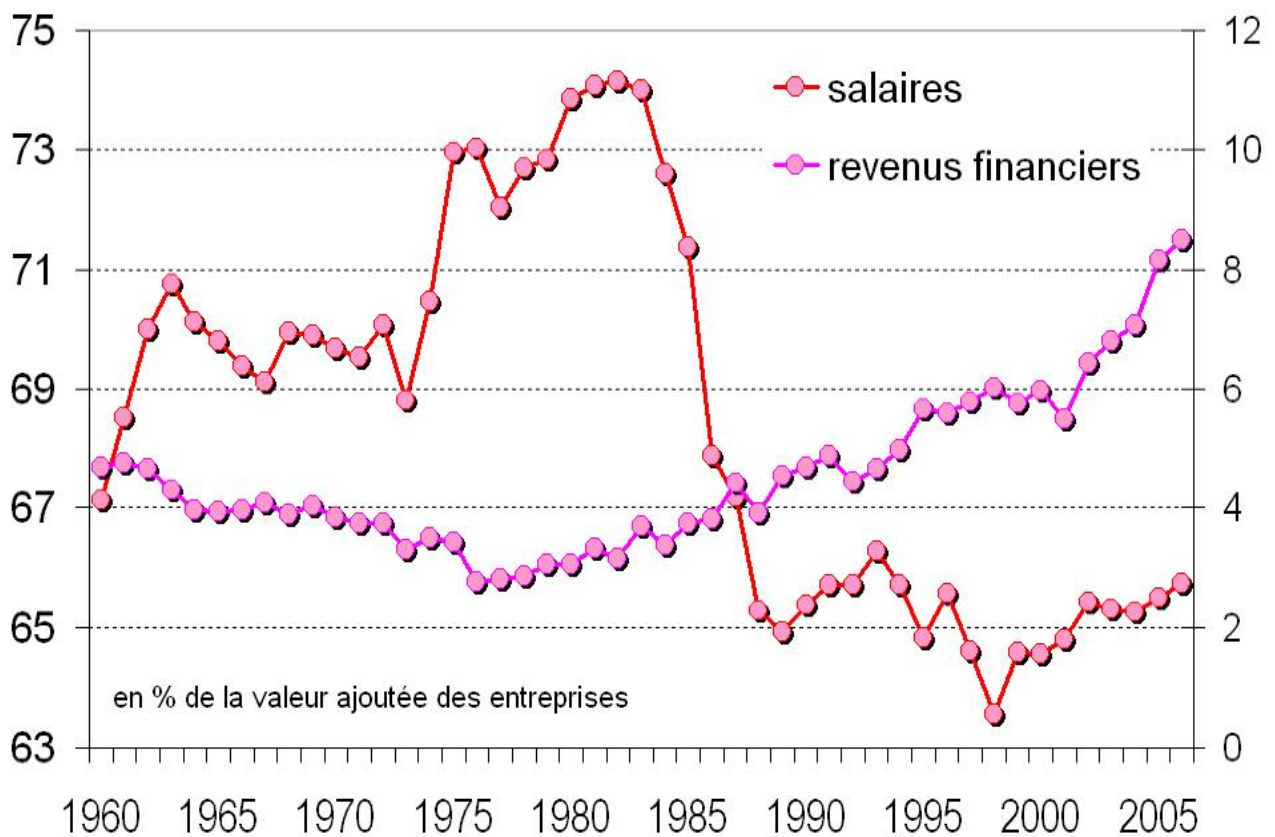
Pourquoi augmenter la part salariale ?

Réduire les profits non investis permettrait d'augmenter la part des salaires et de l'affecter à **trois grands usages** :

- ① progression du **pouvoir d'achat** et réduction des inégalités et de la pauvreté
- ② création d'emplois par la **réduction du temps de travail**
- ③ financement de la **protection sociale**

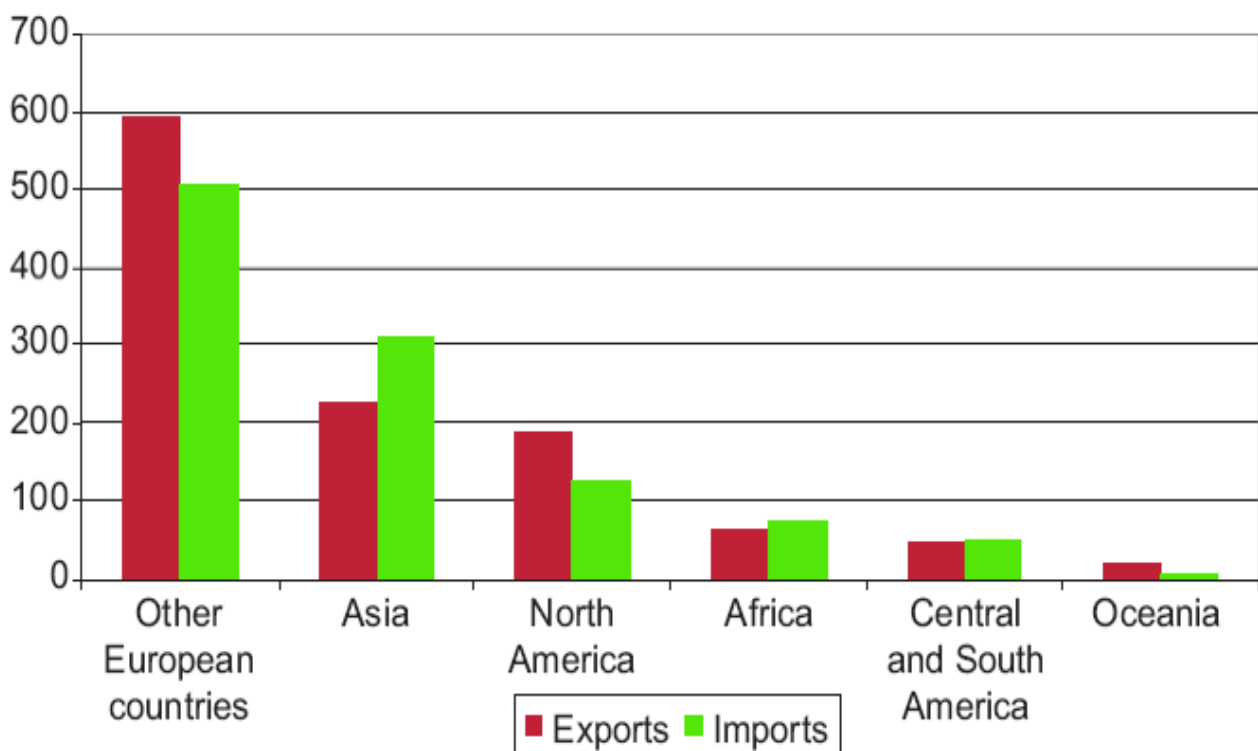
Et la compétitivité ?

Le transfert de dividendes aux salaires n'affecte pas la compétitivité-prix (ni l'investissement)



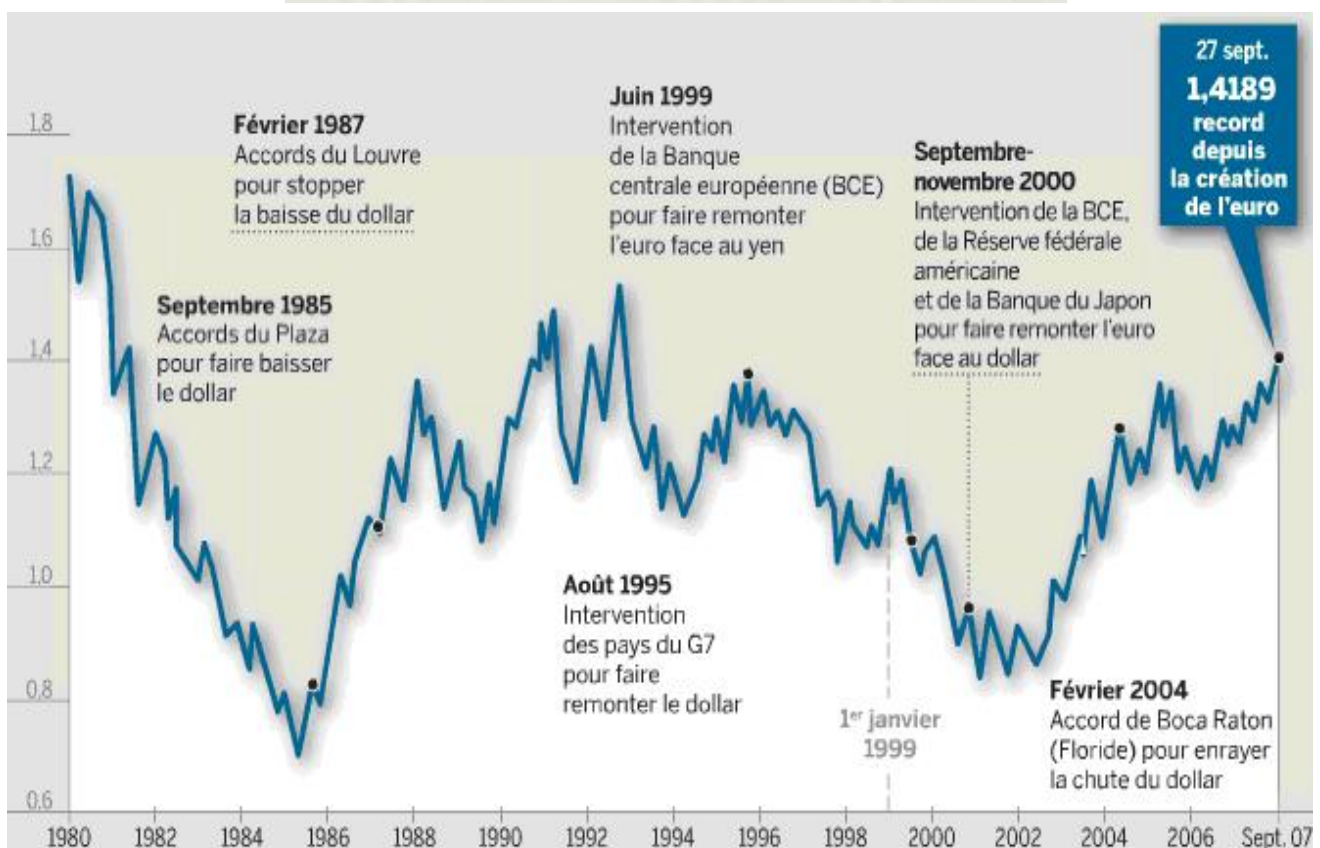
les rapports de compétitivité intra-européens ne sont pas modifiés si la hausse des salaires est coordonnée, à la différence de la concurrence par le bas actuelle

Le commerce de la zone euro (milliards de dollars, 2004)



la hausse de l'euro pèse beaucoup plus sur la compétitivité que les autres composantes du prix

► COURS DE L'EURO EN DOLLARS



Aujourd'hui (17 avril 2008) : 1 euro = 1,5912 dollar



Comment s'y prendre ?

A la menace de fuite des capitaux,
il faut répondre par:

- un contrôle de leurs mouvements ;
- l'harmonisation fiscale ;
- le recentrage sur le marché intérieur.

un système de salaires minima en Europe,
par exemple :

- pas de salaire inférieur à **50 ou 60 % du PIB par tête** de chaque pays.
- c'est **une règle uniforme**, mais qui prend en compte les différences entre pays.

une norme salariale européenne :

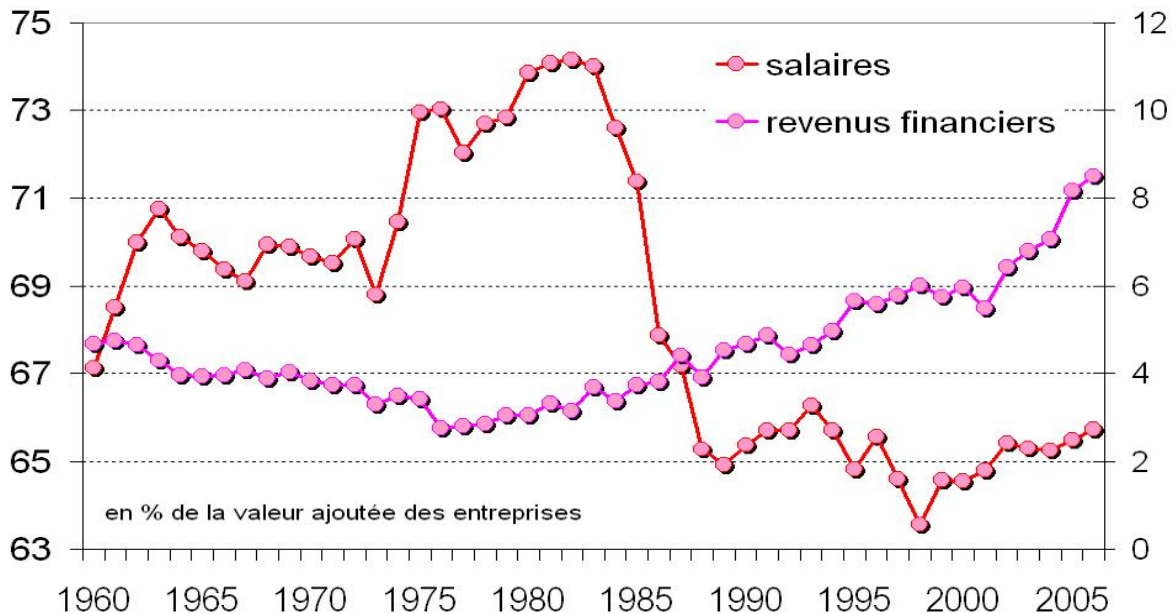
après que la part salariale ait rattrapé son retard, elle doit rester constante à ce « bon » niveau, autrement dit le salaire moyen doit progresser, dans chaque pays, **comme la productivité par tête.**

Les obstacles

Ce scénario alternatif est favorable à l'emploi et au bien-être de la majorité, mais il se heurte à plusieurs obstacles.

Obstacle n°1

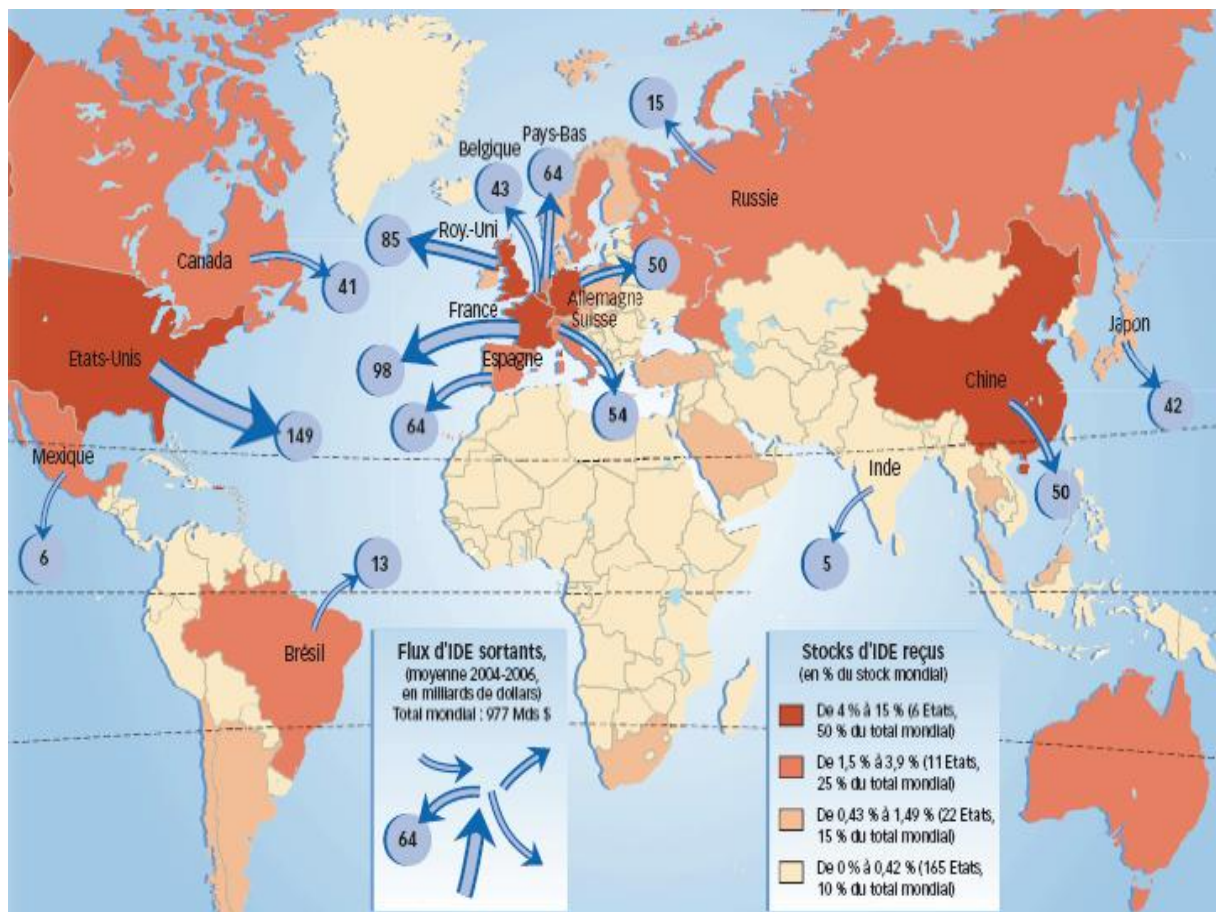
des intérêts sociaux opposés



Obstacle n°2

l'horizon des entreprises européennes
est plus large que l'Europe

Les entreprises du CAC 40 français ne réalisent en moyenne que 35 % de leur chiffre d'affaires en France.



Obstacle n°3

chaque pays de l'Union est inséré de manière différente dans la mondialisation : petits et grands pays, France et Allemagne par rapport au taux de change

	1970-1982	1982-1992	1992-2006
Etats-Unis	2,7	3,5	3,2
Union européenne à 15	2,6	2,6	2,1
dont : « gagnants »	2,2	2,5	3,1
« perdants »	2,8	2,7	1,6
Japon	4,2	3,8	1,3

Taux de croissance annuels moyens – Source : OCDE

Gagnants : Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède

Perdants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Portugal

Obstacle n°4

il n'existe pas de gouvernement économique européen (et encore moins au niveau mondial)

Obstacle n°5

les syndicats sont en retard du point de vue de leur degré d'organisation et de coordination à l'échelle européenne.